



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

régime d'assurance chômage

Question écrite n° 93542

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur un récent rapport de la Cour des comptes à l'égard du plan de cohésion sociale. Le premier président de la Cour des comptes a constaté que seuls huit projets de maisons de l'emploi, censées rapprocher les ANPE des ASSEDIC, prévoient, en effet, d'associer les deux structures. La Cour souhaite un contrôle plus sérieux des chômeurs par le croisement des fichiers avec l'URSSAF et les autres organismes sociaux (La Lettre politique et parlementaire - n° 1156 - 27 mars 2006). Il lui demande la suite réservée à ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93542

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4846